

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MAI 2022**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DIX-SEPT MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 11 mai 2022

**ETAIENT PRÉSENTS :**

**Président :** Thierry ANDRIEUX

**Vice-présidents :** Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES (*suppléant de Benjamin GUILLERME-JUBIN, absent*), Nicole DROBECQ, Céline FORTIN, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Valérie MORFOUSASSE, Jean-Luc PECHEUX (*suppléant de Christophe Robin, absent*), Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Christelle LEVY,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Yvon BERHAULT, Marie-Madeleine BOURDEL, Laurence HAQUIN, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Anne-Gaud MILLORIT,

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :** Jean-François CORDON

**Délibération n°2022-050**

Membres en exercice : 69 Présents : 57

Absents : 12

Pouvoirs : 6

**SPORTS**

**PISCINE « LA TOURELLE » - TARIFS APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2022**

La gestion de la piscine « la Tourelle » est assurée par la société Prestalis, en délégation de service public.

Conformément à l'article 37 du contrat, "les tarifs sont indexés tous les ans, sur la base des indices connus au 1<sup>er</sup> janvier, pour une mise en application de la nouvelle grille tarifaire aux usagers le 1<sup>er</sup> juillet". L'actualisation est réalisée selon une formule intégrant notamment l'évolution d'indices relatifs aux charges supportées par le délégataire, notamment eau, gaz, électricité. La société Prestalis a procédé au calcul de la révision des tarifs applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Cette évolution 2022/2023 fait apparaître une augmentation de la grille tarifaire de 11,86% par rapport à 2021/2022.

Lamballe Terre & Mer reste décisionnaire de la politique tarifaire applicable et peut décider de ne pas appliquer cette indexation, comme le stipule l'article 37 du contrat de délégation. En cas de non-application totale ou partielle de la formule de révision ou en cas de décision à la demande de la Communauté de baisser les tarifs, Lamballe Terre & Mer verse au Délégataire une compensation qui est égale à la différence entre le taux d'évolution des tarifs proposés par le Délégataire et le taux d'évolution des tarifs en vigueur appliqués au volume réel des ventes.

Il est proposé de valider une hausse de 2 % des tarifs de l'équipement aquatique « la Tourelle », à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE les tarifs de la piscine « La tourelle » ci-après, augmentés de 2 % et applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **24 MAI 2022**  
Le Président,  
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le **25 MAI 2022**

De l'affichage le **25 MAI 2022**

Pour le Président,  
Par délégation,  
Directrice Générale Adjointe des Services  
Anne-Claire GUILLET

### Les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

Grand public	Conditions	Tarifs
Entrée unitaire adulte	Valable le jour de la vente - 16 ans et +	4,90 €
Entrée unitaire réduite enfant	Valable le jour de la vente - 2 à 16 ans	3,70 €
Entrée unitaire - de 3 ans	Valable le jour de la vente - 3 ans	Gratuit
Carte 10 entrées adultes	Valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente - 16 ans et +	44,00 €
Carte 10 entrées réduites enfants	Valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente - 2 à 16 ans	33,00 €
Entrée famille 4 personnes (2 adultes + enfants - 2 à 16 ans) ou (1 adulte + 3 enfants - 2 à 16 ans)	Valable le jour de la vente - (2 adultes + enfants 2 à 16 ans) ou (1 adulte + 3 enfants)	12,90 €
Comités d'entreprise	Valable 12 mois de date à date à compter du jour de la vente - 2 à 16 ans	196,00 €
ALSH-CLSH (adulte - enfant)	De 10 à 25 personnes pour 1 heure	2,65 €
IME	De 10 à 25 personnes pour 1 heure	3,70 €
Corps constitués (police, gendarmerie, pompiers)		Gratuit
Anniversaire	Valable le jour de la vente - 2 à 16 ans	33,00 €
Entrée aux usagers du camping	Valable le jour de la vente - 3 ans - 2 à 16 ans - 16 ans et +	Gratuit
Abonnements	Conditions	Tarifs
Kids : accès illimité à l'espace aquatique	Engagement minimum de 4 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà - Pass nominatif	14,30 €
Bronze : accès illimité à l'espace aquatique	Engagement minimum de 4 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà - Pass nominatif	19,40 €
PASS SILVER MENSUEL - Accès illimité à l'espace aquatique - Accès illimité à l'aquafitness basic (Type aquadouce, aquagym, aquatonic) selon disponibilité	Engagement minimum de 4 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà - Pass nominatif	29,60 €
PASS GOLD MENSUEL - Accès illimité à l'espace aquatique - Accès illimité à l'aquafitness basic (Type aquadouce-aquagym-aquatonic) selon disponibilité - Accès illimité l'aquafitnes premium (Type aquabiking-circuit training) selon disponibilité	Engagement minimum de 4 mois avec tacite reconduction mensuelle au-delà - Pass nominatif	40,00 €

<b>Activités encadrées</b>	<b>Conditions</b>	<b>Tarifs</b>
1 séance d'aquafitness "basic" (Type aquadouce, aquagym, aquatonic)	Valable de septembre à juin inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	10,20 €
1 séance aquafitness "premium" (Type aquabike - circuit training)	Valable de septembre à juin inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	12,30 €
30 séances d'aquafitness "BASIC" - Accès illimité à l'aquafitness basic (Type aquadouce, aquagym, aquatonic) selon disponibilité	Valable de date à date - Pass nominatif sur inscription préalable	245,00 €
30 séances d'aquafitness "premium" - Accès illimité à l'aquafitness basic (Type aquadouce-aquagym-aquatonic) selon disponibilité - Accès illimité l'aquafitness premium (Type aquabiking-circuit training) selon disponibilité	Valable de date à date - Pass nominatif sur inscription préalable	294,00 €
1 séance bébés nageurs-jardin aquatique	Valable le jour de la vente	10,20 €
10 séances bébés nageurs-jardin aquatique	Valable de septembre à juin inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	92,00 €
Cours de natation (enfant ou adulte)	Valable de septembre à janvier inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	245,00 €
Cours de natation à partir de la 2ème personne de la famille	Valable de septembre à juin inclus - Pass nominatif sur inscription préalable	203,00 €
Stage de natation enfant	Valable 1 semaine de date à date - Pass nominatif sur inscription préalable	73,50 €
<b>Scolaires</b>	<b>Conditions</b>	<b>Tarifs</b>
Primaire avec pédagogie (45 min) : 1 classe par créneau	Par séance et par classe	92,00 €
Secondaire sans pédagogie (1h) : 1 classe par créneau	Par séance et par classe	82,00 €
<b>Associations et clubs sportifs</b>	<b>Conditions</b>	<b>Tarifs</b>
Ligne d'eau heure bassin sportif	Par séance	25,50 €
Bassin sportif entier - 1 heure	Par séance	102,00 €
Intervention MNS - 1 heure	Par séance	41,00 €
<b>Divers</b>	<b>Conditions</b>	<b>Tarifs</b>
Location piscine - 1 demi-journée	Par séance	867,00 €

Location piscine - 1 journée	Par séance	1 377,00 €
Intervention MNS - 1 heure	Par séance	41,00 €

